

Bulletin municipal Firbeix

N°8

2022

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, messieurs, comme en 2020, nous terminons l'année dans un contexte de crise sanitaire lié à la COVID 19, avec ses contraintes sanitaires et surtout sociales qui nous contraignent à limiter nos relations de voisinage et à suspendre toutes organisations culturelles, associatives et festives.

Espérons que nos comportements respectueux, mettrons fin en 2022 à cette épidémie qui a complètement changé nos habitudes de vies et bouleversé nos relations sociales. Notre petite commune rurale a tant besoin de ce lien qui limite la solitude des plus âgés et des plus vulnérables.

Une fois de plus, nous ne pourrons en ce début d'année partager la traditionnelle galette des rois et vous présenter nos vœux, aussi je voulais avoir une pensée pour toutes les familles qui ont été endeuillées par le décès d'un proche en 2021 et qui, souvent, n'ont pu être accompagnées comme il se doit dans leur deuil à cause des restrictions sanitaires. Je souhaite rendre hommage tout particulièrement à Christian GORRE notre ancien Maire qui nous a quitté récemment.

En 1995, Christian GORRE, agent EDF, était élu Maire pendant trois mandats successifs jusqu'en 2014. Aux cours de ces 19 années que j'ai partagé avec lui au sein du conseil municipal, il a apporté de nombreux changements qui ont transformés notre village.

Parmi toutes ses initiatives, on peut retenir notamment l'acquisition de l'étang et de l'ensemble des bâtiments s'y rattachant, dans lesquels il créa une salle polyvalente que tout le monde nous envie encore aujourd'hui ainsi que cinq logements sociaux dans l'ancien relais postal adjacent. Il aura eu, aussi, à assumer les lourdes conséquences de la tempête de 1999 et grâce à ses compétences et ses nombreuses relations avec EDF, il nous aura permis de retrouver l'électricité une huitaine de jours plus tard. Il aura su également profiter de cette tempête pour nous faire construire des halles grâce aux arbres tombés à ce moment-là, et là encore, pas un jour ne passe sans qu'elles soient admirées par nos citoyens ou par des promeneurs.

Il a mis en place l'effacement des lignes électriques et téléphoniques dans le bourg et fait changer les candélabres, là aussi grâce à son expertise d'agent EDF.

N'ayant plus de boulangerie en haut du bourg, il a profité de la vente d'un ensemble de bâtiments au cœur du village pour y créer une boulangerie ainsi que deux appartements destinés à la location.

Enfin, il a fait construire un bâtiment en bas du bourg qui permet d'abriter l'ensemble du matériel de voirie, avec un atelier pour les agents communaux et une annexe pour l'association des chasseurs de Firbeix. Toujours soucieux du maintien des services publics, il a permis la mise en place d'une agence postale dans la mairie lors de la fermeture du bureau de poste. Il était par ailleurs, très attaché à notre ressource en eau potable communale, et nous avons après lui œuvré, avec d'autres communes du territoire, pour maintenir ce service public avec une eau de qualité qu'est celle de FIRBEIX.

Christian, nous garderons de toi le souvenir d'un homme de conviction qui a donné sans compter pour son village, quelqu'un de perspicace qui a su aller chercher les financements nécessaires à la réalisation des projets, voire à bousculer les protocoles, ton horizon c'était FIRBEIX et ses services publics.

Merci Christian, et permettez-moi d'adresser au nom du conseil municipal, à son épouse, à sa fille et sa petite fille, toute notre sympathie et nos plus sincères condoléances.

L'année 2021 a été une année consacrée surtout aux réflexions et études préliminaires sur nos principaux projets du début de mandat,

avant d'engager dans quelques mois, je l'espère, les premiers travaux. Cependant, au cours de cette année, nous avons refait à neuf plusieurs routes communales les plus dégradées (celles de Puyregonde, Lavaud, Bellevue les vignes et Puiffe). Nous avons enfin, finalisé la mise en place de l'adressage sur toute la commune avec des adresses précises pour chacun des habitants, avec la pose de panneaux de rues et des numéros pour chaque habitation. C'était une opération nécessaire, à la fois pour favoriser l'ensemble des services aussi bien d'urgence que de distribution du courrier ou des colis. Cela nous sera aussi indispensable pour recevoir d'ici quelques années la fibre optique.



Au cours de l'année 2022, nous referons très probablement de la voirie sur la route René Lévêque au Chatenet. La préparation des fossés et accotements a été réalisée préventivement l'été dernier. D'ici quelques semaines nous entamerons avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui a été choisi lors du dernier conseil municipal, des choix précis concernant l'aménagement de l'étang de la commune avec notamment la mise en place de jeux pour enfants, un parcours sportif, l'électrification et l'éclairage des halles, de la revégétalisation des abords, un parking et des pontons pour les pêcheurs. Les travaux devraient pouvoir être réalisés dans l'été.

Parallèlement, nous finaliserons l'étude du projet de création d'un cabinet médical dans le bourg avec l'objectif de démarrer des travaux en fin d'année si les financements pressentis sont au rendez-vous.

Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous aimerions organiser une petite rencontre conviviale en invitant les nouveaux arrivants de la commune. Cela nous permettra d'apprécier et de mieux connaître ces nouvelles personnes et elles sont nombreuses depuis la COVID 19 à avoir trouvé un intérêt à notre village.

Mesdames, Messieurs, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2022, en espérant le retour à une vie meilleure, plus propice aux liens familiaux et sociaux afin que l'on puisse retrouver le dynamisme et la convivialité porté par nos associations, la liberté de nos échanges et de nos partages, le bonheur d'entreprendre à FIRBEIX, mais surtout la sérénité et l'envie de croquer la vie.

Le maire,
Philippe FRANCOIS

LA MUNICIPALITÉ

LE MAIRE : Philippe FRANÇOIS

Les conseillers municipaux :

Françoise COINEAU 1^{ère} Adjointe

Rémi GAYOUT 2^{ème} Adjoint

Fabrice KINTING

Christelle TREMAUX

Alain LAVILLONNIERE

Alexandre JIMENEZ

Jean-Claude LEFEBVRE



FINANCES

Fonctionnement 2021

Résultat du budget de fonctionnement 2021

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
atténuations de produits	17 895,00	atténuations de charges	777,00
charges général	56 137,00	produits des services, du domaine et ventes	3 222,00
charges de personnel et frais assimilés	92 225,00	impôts et taxes	159 640,00
autres charges de gestion courante	29 944,00	dotations et participations	78 496,00
charges financières	946,00	autres produits de gestion courante	71 844,00
		produits exceptionnels	1 113,00
Total des dépenses	197 147,00	Total des recettes	315 092,00
excédent de fonctionnement de l'exercice	117 945,00		

Les abeilles du Parc



Nos 1001 abeilles sauvages sont les championnes de la pollinisation en France, grâce à leur incroyable diversité ! De toutes les tailles et de toutes les couleurs, nos abeilles sauvages récoltent le pollen au moyen de brosses à pollen placées à des endroits stratégiques de leur anatomie.

Solitaires ou sociales comme les bourdons, il ne faut pas les confondre avec l'abeille domestique, en effet, nos abeilles sauvages n'ont pas de reines et ne produisent pas de miel. Toutes les ressources récoltées serviront à nourrir les futures jeunes.

Depuis septembre 2021, et pour une durée de 5 ans, le **PNR** (Parc Naturel Régional) Périgord-Limousin s'est associé avec les 4 autres PNRs de Nouvelle-Aquitaine pour mener des actions de sauvegarde des abeilles sauvages de nos parcs : le **LIFE « Wild bees »**.

Trois grandes actions seront menées :

- Mieux connaître les abeilles sauvages de nos territoires ;
- Améliorer la qualité et multiplier les milieux favorables aux abeilles sauvages ;
- Partager les bonnes pratiques aux habitants du parc ainsi qu'aux professionnels.



Pour plus d'informations, venez-visiter le site de Parc naturel régional Périgord-Limousin ainsi que le futur site internet du **LIFE « Wild bees » accessible en février 2022**.

Contact au Parc :

Manon DESPEAUX,

chargée de mission Life Abeilles Sauvages,

m.despeaux@pnrpl.com ou **05.53.55.36.00**

info@pnrpl.com - www.pnr-perigord-limousin.fr

Pour connaître les Commissions du Parc naturel régional Périgord-Limousin :

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Le-fonctionnement-du-Parc/La-gouvernance-du-Parc/Les-commissions>

Comment mêler santé, sécurité, biodiversité et éclairage ?

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin possède encore une nuit de qualité en comparaison de certains territoires plus urbains, mais cette qualité est mitée par un habitat dispersé et des usages inadaptés de l'éclairage, notamment en ce qui concerne l'éclairage public, on parle alors de pollution lumineuse. Au départ prévu pour diminuer l'insécurité nocturne, l'éclairage public est aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée, nous empêche de voir les étoiles mais pas que ! Aujourd'hui on sait qu'elle porte aussi préjudice à la santé et à la biodiversité : pour vivre on a tous besoin de la nuit (noire !).

Pour réduire la pollution lumineuse, plusieurs solutions : éteindre l'éclairage une partie de la nuit, abaisser la puissance de l'éclairage, ou rénover les luminaires pour éviter qu'ils éclairent le ciel. Et la sécurité dans tout ça ? L'absence de lumière n'engendre pas de hausse des délits ni des incivilités. Au contraire, elle invite les

automobilistes à davantage de prudence, limite les rassemblements tardifs et n'a pas d'impact sur les cambrioleurs qui agissent majoritairement en journée.

Ainsi, depuis plusieurs années, le Parc Naturel travaille, en partenariat avec les Parcs de Millevalles en Limousin et Landes de Gascogne, à une candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé. Cette reconnaissance mondiale récompense des qualités de ciel exceptionnelles.

Dans cette dynamique, les élus de la commune de FIRBEIX ont été sensibilisés à la gestion de l'éclairage public. La commune s'est également engagée avec le Syndicat d'énergie de Dordogne (SDE24) à renouveler en 2022 les 4 lampadaires vétustes situés dans le lotissement du bourg et à éteindre l'éclairage public de 22h00 à 6h00 du matin.

Fabrice KINTING,

responsable énergie au conseil municipal.

L'appli des habitants du Parc.



Mon Parc

Connaissez-vous l'application mobile du Parc naturel régional Périgord-Limousin ?

Depuis son lancement en juin 2020, elle a permis à des milliers de visiteurs d'être guidé, de séjourner et pratiquer les activités reconnues par le Parc. Mine d'information pour découvrir le territoire, l'application référence entre autres

près de 100 points d'intérêts, 22 itinéraires de randonnée emblématiques, les producteurs Valeurs Parc et l'agenda des animations.

C'est aussi une application incontournable pour mieux connaître l'espace naturel, les animaux qui le peuplent, les espèces de flore, les milieux, les paysages, ... et apprendre par des gestes simples à les préserver.

Grâce à sa carte détaillée, chacun peut se géolocaliser et ainsi découvrir les activités, les randonnées et les points d'intérêts naturels à proximité de sa position.

Mais sa véritable originalité, c'est le caractère participatif de l'application !

Les habitants du Parc Périgord-Limousin peuvent spontanément et intuitivement partager leurs observations sur la biodiversité, questionner le Parc naturel régional et la communauté des utilisateurs, proposer des idées et des actions, partager leurs coups de cœur... Les utilisateurs de l'application peuvent également signaler aux équipes du Parc tout dysfonctionnement repéré sur le territoire.

Des projets participatifs, portés en propre par le Parc ou ses partenaires, seront également régulièrement communiqués par le biais de l'application afin que les volontaires puissent s'impliquer pour les causes qui les intéressent.

Et en bonus : un système d'alerte pour suivre les dernières nouveautés du Parc

Pour rester informé en temps réel des actualités, conseils et bons plans du Parc naturel régional Périgord-Limousin, il suffit de télécharger l'application. C'est simple, rapide et gratuit !

Avec le développement de Mon Parc, le Parc Périgord-Limousin s'affirme comme un territoire innovant pour préserver l'environnement et mobiliser les citoyens, visiteurs et habitants.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION "MON PARC" DEPUIS L'APP STORE OU GOOGLE PLAY



APPLE STORE



GOOGLE PLAY

>> Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à contacter :

Delphine COUDERT,

chargée de communication touristique et numérique

Tél. : 05 53 55 36 00

Mail: d.coudert@pnrpl.com

Fanny LABROUSSE,

Chargée de mission Implication des habitants

Tél. : 05 53 55 36 00

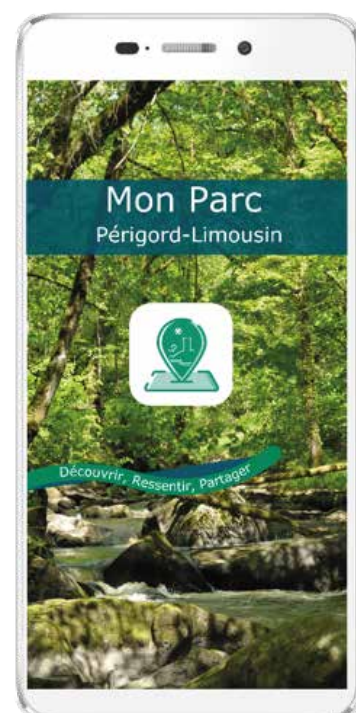
Mail: f.labrousse@pnrpl.com

Mon Parc Périgord-Limousin

Téléchargez l'application mobile de découverte du Parc Périgord-Limousin :

Une application touristique pour découvrir l'offre de randonnées, de visites et d'activités et une application citoyenne pour s'impliquer dans la préservation des ressources du PNR.

Parc naturel régional Périgord-Limousin
La Barde - 24450 La Coquilhe
www.pnr-perigord-limousin.fr





CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE PLUi



Qu'est-ce que le PLUi ?

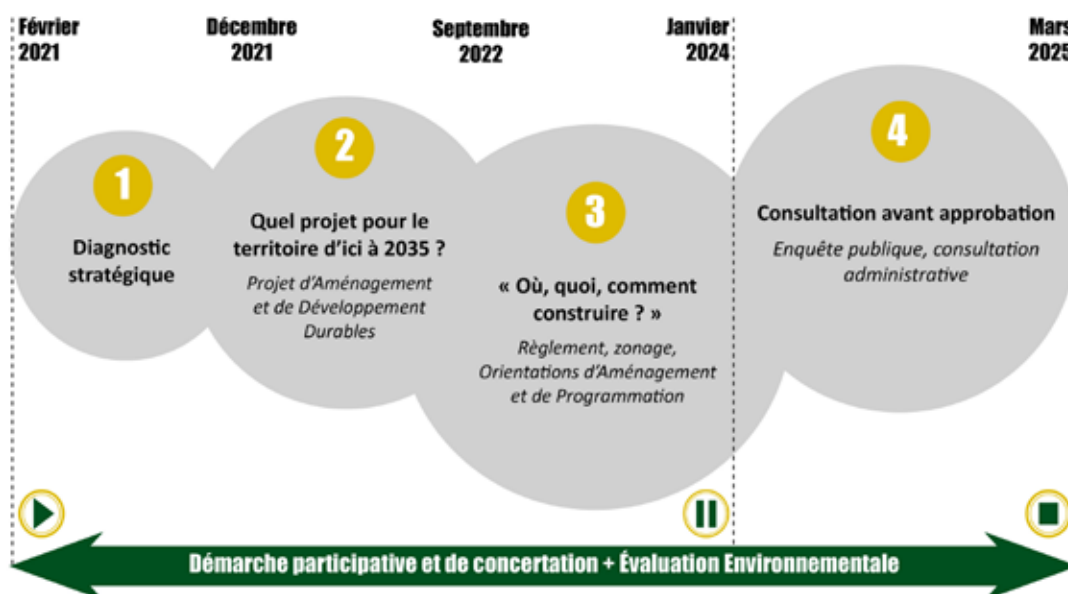
La Communauté de communes Périgord-Limousin a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en début d'année 2021. Cela suppose de **s'interroger sur le développement du territoire d'ici à 2035**.

En plus d'être un document réglementaire qui définira les règles d'occupation des sols (zones constructibles à vocation d'habitat, d'économie, de tourisme, les zones agricoles, naturelles et forestières...), **le PLUi veille à mettre en place des leviers de redynamisation du territoire**.

Envisager l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale est pertinent dès lors que la vie locale s'exerce en dehors des simples limites communales (activités commerciales et économiques, récréatives, culturelles, emplois, scolarité...)

Une fois approuvé en 2025, le PLUi viendra remplacer les documents d'urbanisme communaux actuels en un document unique, afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente.

Les étapes du PLUi



Comment y participer ?

- **Registre PLUi** : pour noter vos observations et suggestions dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes
- **Adresse mail spécifique** : plui@perigord-limousin.fr
- **Réunions publiques** à chaque étape de l'élaboration du PLUi pour rendre compte et échanger au fur et à mesure
- **Ateliers thématiques** et/ou par secteur pour co-construire le document
- **Soirées-débat** pour aborder des sujets de société à intégrer au PLUi
- **Site internet** : www.perigord-limousin.fr / Retrouvez toutes les actualités du PLUi rubrique « Projets et Réalisations »

+ d'infos

Communauté de communes Périgord-Limousin
3 place de la République / 24800 THIVIERS
Karine Pouyadou / 06 30 55 42 99 / plui@perigord-limousin.fr
www.perigord-limousin.fr (Rubrique Projets et Réalisations)

“Nos villages et nos chemins”

L'association « **Nos villages et nos chemins** » œuvre pour la protection de la nature et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine du territoire ainsi que l'amélioration et la conservation du cadre de vie des habitants. Une de nos préoccupations principales est la préservation des chemins publics, richesse patrimoniale, lien entre les hommes, source de biodiversité, lieu de randonnées et de rencontres pour les divers utilisateurs.



C'est à ce titre que nous avons commencé la réouverture d'un chemin historique « le grand chemin de Limoges à Bordeaux » c'était au XVIIIème siècle l'ancien chemin de poste Madrid -Milan ! En 2018, sur la commune de Dournazac une première randonnée conférence a eu lieu avec Jacques Devalette sur la partie nettoyée. À Thavaud, on franchit la Dronne et on se trouve sur la commune de Firbeix. Avec l'accord et l'aide des deux communes, nous avons donc installé une passerelle sur la Dronne et poursuivi les travaux de l'autre côté de la rivière jusqu'à Pauliac. En 2019, nous avons pu organiser sur les chemins de Firbeix une seconde randonnée conférence, sur la partie nettoyée. Nous avons eu de nombreux participants

Le premier mai 2020 nous avons repris, en respectant les règles sanitaires dues au COVID 19, le travail d'élagage sur le tronçon au départ des Bordes vers Dournazac et en février prochain nous envisageons de poursuivre cette réhabilitation afin de joindre les 2 tronçons.

Nous sommes fiers de pouvoir avec les bénévoles et des municipalités des deux communes de Dournazac et de Firbeix de faire aboutir ce projet ambitieux qui peut apporter à notre territoire une qualité en



matière d'offre touristique tournée vers l'avenir. Le tourisme vert ne pourra s'installer que si nous pouvons offrir aux visiteurs, randonneurs, cyclistes (motos et quad), cavaliers, naturalistes, des itinéraires d'exception par leurs caractéristiques environnementales, historiques et culturelles.

C'est ainsi que nous essayons de retrouver les itinéraires d'origine et de ne pas mettre les marcheurs sur les routes goudronnées destinées aux voitures. Nous ne ménages pas le travail préparatoire qui précède l'opération de nettoyage (reconnaissance, négociations etc...) et tenons à remercier Monsieur le Maire de Firbeix qui a tout de suite saisi l'importance de notre démarche et l'a accompagnée avec efficacité.



Josette Ambert, ancienne élue de Firbeix et Fabrice Kinting, conseiller municipal, adhérent de longue date à « Nos villages et nos chemins » et participant aux chantiers que nous organisons sur nos communes sont des maillons essentiels pour la vie de notre association.

C'est ensemble, que nous redonnerons à notre territoire l'attractivité nécessaire pour que s'étoffe un tissu économique et plus simplement pour que nous, habitants soyons fiers d'une culture et d'un patrimoine qui ont été oubliés et ne demandent qu'à renaître pour que les générations futures puissent appréhender leurs racines en parcourant nos chemins.

La présidente,
Maïthé CHASTAGNOL



“Le Bambou de Miallet Firbeix”

L'année 2021 a été encore une année particulière. En effet, au vu des contraintes sanitaires, nous n'avons pu envisager ni enduro ni concours de pêche. Nous avons, malgré tout, organisé le 1er juillet une journée initiation pêche pour les enfants de notre RPI Firbeix, Miallet, St Jory et Chalais scolarisés à Miallet. A cette occasion nous leur avons offert la carte de pêche et l'équipement du pêcheur, la canne à pêche et son montage. Cette journée a été une réussite, nous en organiserons d'autres en 2022. Je remercie la mairie de Firbeix pour sa subvention d'un montant de 300€ qui nous a aidés à financer cet équipement.

Nous avons aussi demandé à la Fédération de Pêche de la Dordogne une aide de 2 000€ pour nous permettre notamment de réaliser sur la Dronne une passerelle au niveau des Vieilles Forges et de poser des rambardes au pont de la Couchie et au niveau du ruisseau le Vergne-nègre. Cette aide nous a permis aussi de nettoyer les rives de la Dronne, du Coly, d'entretenir nos frayères artificielles sur le barrage de Miallet. Pour ces travaux, nous avons fait appel à un organisme d'insertion professionnelle, le « Pied à l'étrier » ; les bénévoles étaient bien sûr présents et actifs. **Un grand merci à tous !**



Cette année est aussi l'année du renouvellement de notre conseil d'administration. J'en profite pour remercier notre vice-président Mr Jean Louis MAUBLANC qui n'a pas souhaité reconduire sa candidature. Passionné de pêche, Jean Louis MAUBLANC était très investi au sein de notre association dont il est membre depuis 1948.

À l'issue de notre Assemblée Générale du 11 décembre le conseil d'administration est renouvelé. Les membres du bureau sont : MARCETEAU Patrick, AUDEBERT Christiane, GROLHIER Jean Claude, BEYLOT Jean Marie, RACHER Alexis, GIBEAU Damien, VILOTTE Michel, VALLADE Michel, LEONARD Mathieu, RABOSI Cédric, COUDERT Thomas, SLUSARCZYK Kévin, MERIGALET Bernard et DEBAS David.

Le bureau est ainsi constitué de : Mr MARCETEAU Patrick - Président ; Madame AUDEBERT Christiane - Vice-Présidente ; Mr GROLHIER Jean Claude - Trésorier ; Mr BEYLOT Jean Marie étant son Adjoint et Mr RACHER Alexis - Secrétaire et Mr GIBEAU Damien étant son Adjoint.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page Facebook « Aappma Le Bambou De Miallet ».

J'en profite encore une fois, pour remercier la Mairie de Firbeix et tout particulièrement Isabelle pour la vente des cartes de pêche. Au nom de l'association, je vous souhaite d'avoir encore une fois... **la PÊCHE en 2022 !**

Patrick MARCETEAU

“Viure Dins La Nauta Drona.”

Peut-être connaissez-vous ce nouveau logo ?

C'est celui de la jeune association Viure Dins La Nauta Drona. Créée en septembre 2020, sur la commune de Firbeix, elle a pour objectif de « rassembler toutes les personnes désirant participer à la préservation du Vivant, du sol, du patrimoine matériel et immatériel et des paysages par l'organisation de toutes actions, manifestations et activités culturelles et sportives promouvant notre territoire dans ses dimensions historiques et sociales. » (extrait des statuts)



Accueillis par son nouveau propriétaire, Tim Pearson, nous avons organisé deux visites du château de Firbeix. Réalisées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, ces visites ont attiré et vivement intéressé les 70 personnes présentes. Ce site historique était ouvert pour la première fois à la visite, ce fut une découverte pour la plupart des visiteurs.

Des randonnées commentées, avec un ancrage autour de La Dronne, notre rivière, ont été réalisées, d'autres sont ou seront proposées. La première nous a conduits vers la - ou plutôt - les sources de La Dronne sur la commune de Bussière Galant avec un crochet par la bonne fontaine de Saint-Fiacre.

D'autres randonnées, des journées culturelles et des conférences sont ou seront programmées :

- **Dernière randonnée de l'année 2021, le dimanche 19 décembre vers Montcigoux,**
- **Première randonnée de 2022, le 19 février,**
- **Samedi 2 avril 2022** : conférence à la salle des fêtes, « Le pays de Firbeix au Moyen-Age » par l'historien Christian Rémy,
- **Une soirée musicale le samedi 23 avril 2022,**

De façon plus générale, nous comptons diversifier nos activités afin de répondre au mieux aux attentes qui pourraient nous être formulées quel qu'en soit le domaine.

Cette association se veut celles des habitants de la commune mais elle est ouverte plus largement à toute personne qui adhère à nos objectifs tels que définis par nos statuts. Nous resterons en lien avec les associations de Firbeix et des communes environnantes pour tout projet fédérateur.

Soyez attentifs au logo, d'autres manifestations pourront être programmées.

Meilleurs vœux à tous, que l'année 2022 soit synonyme de partages, d'enthousiasme, de joie et de bonne santé !



Pour Viure Dins La Nauta Drona,
Maryse Pergler, Présidente



Décorations
confectionnées
par Daniel.



Commémoration du 11 novembre



Adressage

133 panneaux viennent d'être installés à Firbeix par Daniel, notre agent communal.



Visite du Préfet de la Dordogne accompagné de la Sous-Préfète de Nontron chez Rémy GAYOUT pour discuter de la biodiversité en élevage.

13 avril 2021

Visite de Madame la Sous-Préfète de Nontron à Firbeix pour discuter des problèmes de sécurité sur la RN 21.



RÉOUVERTURE DE L'ANCIEN CHEMIN POSTAL BORDEAUX-LIMOGES

PAR L'ASSOCIATION « NOS VILLAGES ET NOS CHEMINS »



AVANT



APRÈS



PAUSE
CASSE CROÛTE



POSE
DE LA PASSERELLE

OPÉRATION DE NETTOYAGE



La Commune remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps et prêtent gracieusement leur matériel pour cette opération.

INSTALLATION DE LA PASSERELLE SUR LA DRONE

Récupération de 4 poteaux électriques récupérés chez Maxime Puymérail.



**LES RANDONNEURS VONT POUVOIR DÉSORMAIS
DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX CHEMINS.**

“Amicale laïque”

Cette année l'amicale n'a malheureusement pas pu réaliser tous les projets souhaités. Nous avons néanmoins pu renouveler la distribution des cadeaux aux enfants de moins de 10 ans de la commune. La distribution s'est déroulée le samedi 18 décembre 2021, ce fut un grand plaisir de voir le sourire de tous. Nous espérons que 2022 nous permettra de pouvoir mettre en place quelques animations. Nous avons créé une adresse mail, amicalefirbeix@gmail.com, si vous souhaitez nous proposer des projets ou nous aider à dynamiser. [Firbeix n'hésitez pas à nous contacter !](#)

La présidente,
Annick JUILLARD-CONDAT

“Don du sang”

Au nom de « **L'Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de JUMILHAC** », je souhaite tous mes vœux pour 2022 à tous les habitants de la communauté de communes. Nous espérons que la santé sera au rendez-vous pour le plus grand nombre. Malheureusement, nous savons tous qu'il y aura toujours de nombreuses personnes qui auront besoin de sang que ce soit suite à une maladie ou à un accident.

Les donneurs ont toujours répondu présents pour permettre à l'EFS de satisfaire aux besoins en produits sanguins des hôpitaux, malgré la crise sanitaire que nous traversons.

En 2021, 236 dons ont été effectués lors des collectes à La Coquille, avec la venue de 11 nouveaux donneurs. Il est important que la relève se fasse afin de remplacer les personnes qui ont atteint l'âge limite de 70 ans.

Le don de sang : un cadeau précieux qui rend heureux

En offrant 45 minutes de leur temps, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement, les donneurs de sang font un geste essentiel et généreux, un cadeau qui sauve des vies.

En ce début d'année, prenons de bonnes résolutions. Pourquoi ne pas offrir un peu de son sang pour sauver des vies, ce cadeau est gratuit. Le sang est un liquide précieux qui permet la VIE.

L'EFS rappelle que 10000 dons sont nécessaires chaque jour. Si le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur, les globules rouges ne se conservent que 42 jours une fois prélevés et les plaquettes seulement 120 heures. Pour plus d'informations : dondusang.net

N'attendons pas une catastrophe, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement. Prendre rendez-vous sur

<https://mon-rdv-dondes.ang.efs.sante.fr> ou **05 53 45 52 40**

Conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don
- Tous les **22 de 15h30 à 18h30** à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 8 août 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 7 novembre 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille



Pour contacter l'association :
06 14 67 15 29 M^{me} Boyer

SERVICE DES EAUX

RDE 24 – Secteur Nord Dordogne

Depuis sa création en 2017, RDE 24 s'organise pour assurer ses missions de service public avec la plus grande satisfaction des abonnés et élus du territoire dans le respect des principes fondateurs de RDE 24 :

- L'eau est un bien commun,
- L'accès pour tous à un service de qualité,
- L'égalité de traitement des abonnés,
- L'amélioration des performances des services.

La politique de l'eau par RDE24 permet aux abonnés :

- De bénéficier de tarifs en moyenne inférieurs de 15 % à la moyenne observée sur le département de la Dordogne,
- De bénéficier d'une eau de qualité contrôlée au robinet 24h/24 et 365 j/365,
- De disposer de réseaux d'eau dont les performances sont parmi les plus élevées de Dordogne,
- De bénéficier de conseils de professionnels sur toutes les questions relatives à l'eau et l'assainissement.

Durant ces deux dernières années, les équipes de RDE24 se sont adaptées pour assurer les missions confiées tout en proposant ses services à de nouvelles collectivités telles que l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes, l'eau potable et l'assainissement collectif de St Jory de Chalais. A compter du 1er janvier 2022, RDE24 exploitera également l'assainissement collectif de La Coquille. Cette évolution est le fruit d'un travail de proximité et de confiance avec les acteurs locaux. Pour accompagner cela, RDE24 dispose désormais d'une agence en ligne (www.rde24.fr), d'un accueil au public dans ses bureaux situés 1 rue de la Paix - 24 800 St Jory de Chalais et prochainement d'un local de stockage à La Coquille pour entreposer des engins de chantier.

Les élus locaux ont également réfléchi à schéma d'alimentation en eau potable du territoire pour fiabiliser et sécuriser la desserte. Cette étude a fait ressortir des pistes d'actions telles que la création d'un nouveau réservoir à Firbeix, la réalisation d'interconnexions entre les différentes communes, la recherche de nouvelles ressources, la mise en place de stations de traitement...

Des travaux ont déjà été entrepris. C'est le cas par exemple de :

- l'interconnexion des réseaux de Firbeix avec ceux de St Pierre de Frugie à Aillac,
- la recherche en eau des corps sur la commune de St Priest les fougères,
- la réalisation de la station de traitement provisoire de Puysisbot à St Priest les fougères,
- la réhabilitation partielle de la station de St Jory de Chalais...

A ces travaux structurants s'ajoutent les optimisations avec par exemple l'installation d'analyseurs sur les différentes stations pour suivre au plus près la qualité de l'eau distribuée.

En 2022, nous allons lancer le Plan Général de Sécurisation Sanitaire des Eaux (PGSSE) pour améliorer encore plus la qualité de l'eau distribuée.

Comme vous le constatez, nous réalisons des travaux structurant pour le territoire tout en maîtrisant la tarification pour garantir un accès à l'eau pour tous.

[Les élus de RDE24 ainsi que toute l'équipe, vous présentent ses meilleurs vœux pour 2022.](#)

COLLECTE ET GESTION

des déchets ménagers

Petit rappel, à partir de l'année 2022, nous allons changer de mode de collecte des déchets ménagers sur la commune. Celui-ci se fera par une collecte dans « des points d'apport volontaires », au moyen de bornes aériennes, en campagne et dans le bourg. Ces bornes seront implantées au début de l'année.

6 points d'apport volontaires ont été définis sur la commune :

- **Dans le bourg à l'entrée de l'allée des Rosiers** (Ordures ménagères, verres, déchets recyclables et cartons)
- **Place des Rouchilles** au pied du terrain de foot (ordures ménagères et déchets recyclables)
- **Au carrefour de la départementale 82 et de la route René Lévêque** (ordures ménagères, verres et déchets recyclables)
- **Au bord de la route du Clédier**, à Ourdreix en prenant la route de Puiffe (ordures ménagères et déchets recyclables)

• **À l'entrée de l'impasse du Masgoudier** (ordures ménagères, verres et déchets recyclables)

• **Au bord de la route des vignes** (Bellevue les vignes) (ordures ménagères et recyclables)

Le SMD3 (auparavant le SMCTOM), gestionnaire de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères, vous a adressé par notre intermédiaire une brochure de présentation de cette nouvelle organisation à venir, vous y trouverez toutes les informations à ce sujet.

Cette brochure est disponible sur le site : **smd3.fr**

Vos élus communaux pourront également vous apporter toutes les précisions que vous souhaitez, et plus particulièrement Mr Jean-Claude LEFEBVRE, délégué communal au SMD3.

CRÉATION D'UN SITE WEB

pour notre commune

Notre équipe municipale avait pour projet la création d'un site web afin de répondre aux attentes de chacun et d'être vu par un grand nombre de citoyens.

C'est chose faite, ou presque. Le montage est en cours et bientôt vous pourrez vous connecter en tapant : **www://firbeix.fr**

Pour ce faire nous avons travaillé en collaboration avec une entreprise de Châlus, « la petite fabrique du web ». La présentation des pages et des

photos nous a demandé pas mal de recherches. Nous pensons y être parvenus. Vous trouverez ci-après la photo de notre page d'accueil.

Vous serez tenu informé de la suite et surtout de la possibilité de suivre nos actualités dès sa mise en place.

Pour la commission,
Jean-claude LEFEBVRE



17 concessions abandonnées ont été récupérées au cours de l'année 2021, et un ossuaire a été créé à côté du caveau communal pour y déposer les restes mortuaires inhumés. L'aménagement du parking a été réalisé aussi dans le cadre de l'amélioration du cimetière.

La commune s'est prononcée par délibération du 4 juin 2021 sur la reprise de 23 nouvelles concessions abandonnées. Le dépôt des restes mortuaires s'effectuera dans les règles d'hygiène et de sécurité imposés par la loi. Comme l'année dernière, le conseil municipal aura à choisir prochainement, l'entreprise pour la réalisation de ces travaux.
La mise en place " d' un **jardin du souvenir** " reste toujours d'actualité.

SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

État civil 2021

Décès :

- Mr DUBOIS Francis décédé le 2 janvier à 59 ans
- Mme FRUGIER Françoise décédée le 25 janvier à 89 ans
- Mr MONNET Claude décédé le 1er Février à 83 ans
- Mr MASSIAS Roger décédé le 3 mars à 88 ans
- Mr LYCOINE Alphonse décédé le 29 mars à 88 ans
- Mme VALETTE Solange décédée le 12 juin à 94 ans
- Mr COINEAU Jean décédé le 10 juillet à 86 ans
- Mme BARRIERE Georgette décédée le 16 août à 92 ans
- Mme SUDRIE Lucette décédée le 4 septembre à 93 ans
- Mr DUNAUD Fernand décédé le 13 décembre à 94 ans
- Mr GORRE Christian décédé le 25 décembre à 66 ans

Naissances :

- DUVERNEUIL Sacha (la chabrierie) né le 5 mars 2021
- VANDIN Cassie (le bourg) née le 11 avril 2021
- MARTIN KRAUSE Kamron (ourdreix) né le 11 juillet 2021

Mariage :

- Mme BETTON Marine et Mr MICHELET Yohann, mariés le 12 juin 2021



UN PETIT MOMENT DE DOUCEUR EN FIN D'ANNEE POUR NOS AINES AGES DE PLUS DE 70 ANS

Comme l'année dernière, à notre grand regret, faute d'avoir pu se réunir pour partager la galette et vous présenter nos meilleurs vœux comme chaque année, nous avons essayé de compenser cet empêchement en vous offrant quelques douceurs au travers du colis de fin d'année.

Nous espérons encore une fois avoir fait de nombreux heureux !

Téléphone et horaires d'ouverture de la Mairie

Tel : 05.53.52.82.51 ou 05.53.62.84.67

Courriel : mairie.firbeix@wanadoo.fr

Lundi : 9h/12h30

Mardi : 9h/12h30 - 14h/17h

Mercredi : **FERMETURE**

Jeudi : 9h/12h30

Vendredi : 9h/12h30 - 14h/17h

Samedi : 9h/11h30

Pour les services de l'état civil, identité, acte de naissance ou de mariage, justificatif de domicile, ainsi que tous les documents d'urbanisme s'adresser à la secrétaire de mairie Isabelle MARCETEAU, aux heures d'ouverture de la mairie.

Ouverture de l'agence postale uniquement le matin.

La bibliothèque est ouverte pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Tarifs de location de la salle polyvalente de Firbeix

	Habitant Firbeix	Habitant hors Firbeix	Association Firbeix	Association hors Firbeix
SALLE SEULE 1 JOUR	105 €	160 €	20 €	50 €
SALLE SEULE 2 JOURS	160 €	210 €	30 €	80 €
SALLE + CUISINE 1 JOUR	200 €	250 €	40 €	110 €
SALLE + CUISINE 2 JOURS	260 €	320 €	70 €	140 €
VAISSELLE	gratuit	20 € par armoire de 36 couverts	gratuit	20 € par armoire de 36 couverts
CAUTION	150 €	150 €	150 €	150 €
REUNIONS	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

INFORMATIONS

liées aux prochaines élections

- Les **élections présidentielles** auront lieu **le 10 et 24 avril 2022**
 - Les **élections législatives** auront lieu **le 12 et 19 juin 2022**
- Pour ces élections les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.
Ce qui change pour les élections depuis 2019 :
- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Pour les élections 2022, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui

imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur listes électorales de sa commune et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.



Votre nouvel Espace
FRANCE SERVICES à NONTRON

Un accueil à proximité de chez vous Un accompagnement numérique



Un agent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en ligne
Ameli, CAF, Impôts.gouv.fr - ANTS.gouv.fr
Des permanences de services publics, sur RdV, dans un espace de confidentialité
CPAM, CAF, SPIP, avocats, délégué du procureur, conciliateur de justice

Vous pouvez vous adresser aux différents sites de l'arrondissement de Nontron en prenant rendez-vous.

Arrondissement de NONTRON
NONTRON Sous-Préfecture 05 47 24 16 78 12, bis boulevard Gambetta
MAREUIL en PERIGORD 05 53 56 89 26 Boulevard Bouteiller
LANOUAILLE 05 53 56 32 36 9, place Fontaine Bugaud
SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE 05 53 56 92 46 34 rue du Puy de la Barra

PASS CULTURE



« Pass culture » : permettre aux jeunes d'accéder à la culture près de chez eux est étendu aux jeunes de 15 à 17 ans

Qu'est-ce que le « pass culture » ?

Le « pass culture » est un dispositif voulu par le Gouvernement afin de permettre aux jeunes de 18 ans d'accéder à l'offre culturelle la plus riche et la plus diversifiée.

C'est une application géolocalisée et gratuite qui propose une liste d'activités culturelles et artistiques à proximité du lieu où vous vous trouvez ainsi que des offres numériques. Vous pouvez sélectionner l'activité de votre choix et la réserver depuis l'application. Un crédit de 300 euros utilisable pendant 24 mois est ouvert à cet effet dès que vous avez 18 ans. Un plafond de 100 euros est fixé pour la réservation des offres numériques.

Le « pass culture » propose une grande diversité d'offres :

- des places de concert, de théâtre, d'opéra, de cinéma... ;
- des cours de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin... ;
- des biens physiques (livres, BD, CD, vinyles, DVD, instruments de musique, œuvres d'art...);
- des services numériques (abonnement à la presse en ligne, la musique en ligne, des jeux vidéo en ligne, des plateformes de streaming de séries et de films, des conférences...).

L'objectif : permettre aux jeunes d'avoir accès à leur majorité à une très large offre culturelle et de découvrir de nouvelles activités culturelles sans être bloqués par le coût de ces activités.

Testé dans 14 départements depuis février 2019, le « pass culture » a été généralisé le 20 mai 2021 à l'ensemble du territoire français métropolitain et ultramarin. Le dispositif peut ainsi profiter aux 820 000 jeunes de 18 ans.

Comment obtenir le « pass culture » ?

Pour obtenir le « pass culture », vous devez :

- être dans l'année de vos 18 ans ;
- être Français ou européen, ou vivre en France depuis plus d'un an.

Je crée mon compte : pass.culture.fr

Je m'inscris : passculture.typeform.com

À partir du 1er janvier 2022, les jeunes, scolarisés ou non, qui en font la demande, pourront bénéficier de 20 euros l'année de leurs 15 ans, 30 euros l'année de leurs 16 ans et 30 euros l'année de leurs 17 ans.

La somme allouée peut être reportée d'une année sur l'autre si elle n'est pas totalement dépensée.

Au total, le dispositif permet aux jeunes d'avoir accès à 380 euros de produits et activités culturelles.

NOTES...



Dotted lines for writing notes on the left side of the page.

Dotted lines for writing notes on the right side of the page.

INFOS PRATIQUES

PRÉVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR ET DES INCENDIES DE FORÊTS

- Le brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts est interdit toute l'année
- Le brûlage à l'aire libre des déchets verts est interdit entre le 1er Mars et le 30 septembre
- Tout brûlage à l'air libre doit être déclaré en Mairie

Les déchets biodégradables de jardin, dits « déchets verts » (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haie et arbuste, les épiluchures, etc...) doivent être déposés en déchetterie ou être compostés ou encore être utilisés en paillage.

CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'établissement ou le renouvellement d'une carte d'identité, il est nécessaire de prendre rendez-vous à la Mairie de Thiviers au 05.53.62.28.00.

Documents à fournir :

- le numéro et le code de la pré-demande faite auparavant sur le site ants.gouv.fr, sinon il faudra remplir un formulaire en Mairie
 - l'ancienne carte, en cas de perte un timbre fiscal de 25 euros vous sera réclamé
 - un acte de naissance de moins de 3 mois
 - un justificatif de domicile de moins d'un an (eau, électricité, téléphone...)
 - une photo récente de moins de 6 mois et aux normes ISO/IEC 19794-5
- La présence du demandeur est obligatoire au moment du dépôt du dossier.

PASSEPORT

Prendre contact directement auprès de la mairie de Thiviers au 05.53.62.28.00.

INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL

Après chaque conseil municipal, le procès-verbal de la séance est affiché comme il se doit à l'extérieur de la mairie, après validation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Entreprises de la commune

AMBERT Arnaud (FIRBEIX FIOUL) : fioul et bois de chauffage
05.53.62.30.39 / 06.82.59.66.07

BARRUCHE Stéphane : (BGSTP) débardage travaux forestier
05.53.62.07.63 ou 06.08.37.94.58

BEAUBATIT Jeanine: restaurant 05.53.52.82.53

BEAUBATIT René : station services 05.55.53.04.45

BRAECKMAN Didier : Echalas 05.53.52.20.24

DELANDE Lionel : menuiseries ébénisteries cuisines 06.77.68.22.30

LAFFITTE Thierry (LES VERGERS D'ANTAN)
anciennement FRANCOIS Philippe :
jus de fruits, confitures... 05.53.52.89.41

MERCIER Etienne (BOULANGERIE) : 06.45.26.36.91

PROVEDI Bruno : abattage de bois 05.53.52.40.08

SLUSARCZYK Kévin : menuisier 06.03.58.02.20

TCHENG Laurence : fromages de chèvre 06.58.20.32.75

SERVICES DE PROXIMITE ET NUMEROS UTILES ACCUEIL ET HEBERGEMENT

BIENVENU Yannick: chambres d'Hôtes - Le Laurier 05.53.52.25.02

PERGLER Maryse : gîte - Les Bordes - 06.88.47.03.73

DOMAINE DE PUYREGONDE : gîtes à Puyregonde - 05.53.52.65.36
domainedepuyregonde@orange.fr

EQUIPE VIGILANCE SOCIALE DE LA COMMUNALE

Une équipe municipale se mobilise pour éviter l'isolement social et la solitude des personnes âgées.

À votre écoute :

Françoise COINEAU 06.84.77.47.53

Edouard BOURDIER 06.12.50.92.85

LES NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISONS : 05.56.96.40.80

PERMANENCES DES GENDARMERIES

THIVIERS (05.53.62.28.90) :

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 19h.

SANTE - SOCIAL- RENSEIGNEMENTS UTILES

LA MAISON MEDICALE A LA COQUILLE AU 05.53.55.36.70

MEDECINS GENERALISTES, DENTISTES, PODOLOGUE, PEDICURE ET INFIRMIERES SOPHROLOGUE, DIETETICIENNE, PSYCHOLOGUE...

PHARMACIES :

LA COQUILLE 05.53.52.80.28

CHALUS 05.55.78.84.25

DOURNAZAC 05.55.78.43.82

CENTRES HOSPITALIERS

CHU DE LIMOGES 05.55.05.55.55

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 05.53.45.25.25

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT YRIEIX LA PERCHE 05.55.75.75.75.

(CIAS) CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour le service d'aides aux personnes: assistante sociale, portage des repas et aide à domicile, téléphonez au 05.53.52.58.17 à Jumilhac le Grand et au 05.53.62.06.22 à Thiviers.

ENFANCE MALTRAITEE - 119
SOS FEMMES BATTUES - 3919
VIOLENCES CONJUGALES - 01.40.33.80.60



Directeur de publication : Philippe FRANCOIS

Comité de rédaction : commission communication

Françoise COINEAU, Alex JIMENEZ

Conception graphique et imprimerie: SPP NUMERIQUE

